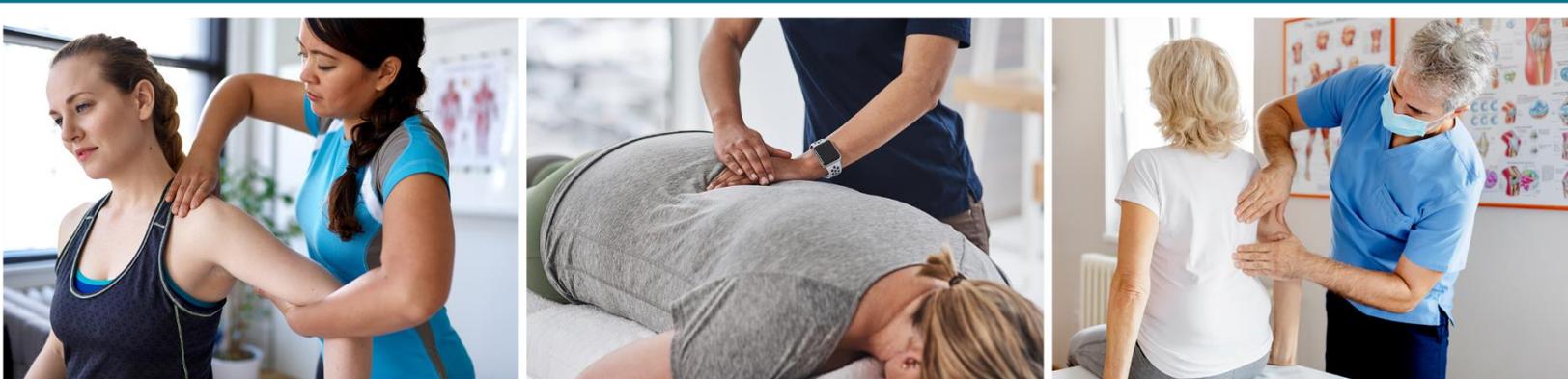


Association
chiropratique
canadienne



Canadian
Chiropractic
Association

La santé musculosquelettique : une priorité pour les Canadiens et la reprise économique du Canada



Recommandations stratégiques pour 2021



T (416) 585-7902 TF 1(877) 222-9303
184 Front St. East, Suite 200 Toronto, ON M5A 4N3
Info@chiropractic.ca

CHIROPRACTIC.CA • CHIROPRACTIQUE.CA



Recommandations :

L'Association chiropratique canadienne appuie l'adoption des recommandations stratégiques suivantes afin de promouvoir des modes de vie actifs et sains chez les Canadiens et afin de soutenir une reprise économique accélérée du marché du travail au Canada :

- 1. Prolonger d'une année le mandat du Groupe de travail canadien sur la douleur (GTCD) afin que ce dernier se concentre expressément sur l'élaboration d'une stratégie visant à contrer l'épidémie de douleurs et de troubles musculosquelettiques.**
- 2. S'assurer que des services chiropratiques sont offerts aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) en éliminant l'obligation d'obtenir la recommandation d'un médecin et en supprimant le plafonnement du nombre de traitements.**

Personne-ressource

Brad Lepp (il/lui)

Directeur des Affaires Publiques | Director of Public Affairs

416-585-7902 X 220

(c.) 647-993-6040

184 Front St. East, Suite 200, Toronto, ON M5A 4N3

CHIROPRACTIC.CA | CHIROPRACTIQUE.CA



Introduction

La pandémie de COVID-19 a suscité une demande sans précédent à l'égard des ressources canadiennes dans le domaine des soins de santé en exacerbant l'épidémie de douleurs et de troubles musculosquelettiques qui sévissait depuis longtemps au Canada. Les troubles musculosquelettiques comme le mal de dos, les maux de tête, les douleurs cervicales et les maladies touchant les muscles et les articulations continuent d'avoir des répercussions dévastatrices sur la santé des Canadiens, sur leur participation au marché du travail et sur l'économie du pays.

Chaque année, plus de 11 millions de Canadiens souffrent de troubles musculosquelettiques et, d'ici 2031, ce nombre devrait atteindre le chiffre alarmant de 15 millions¹. Selon Santé Canada, le coût total direct (soins de santé) et indirect (perte de production) de la douleur chronique en 2019 se situait entre 38,2 et 40,3 milliards de dollars. En 2030, le coût total devrait augmenter de 36,2 % pour ressortir à 55 milliards de dollars². Le coût économique des affections musculosquelettiques plus précisément est évalué à 22 milliards de dollars par année³.

En qualité d'organisation nationale représentant plus de 9 000 chiropraticiens agréés au Canada, l'Association chiropratique canadienne (ACC) formule ces recommandations dans le but de mettre en lumière l'épidémie de douleurs et de troubles musculosquelettiques au Canada. Nous sommes convaincus qu'il faut trouver une solution à cette crise afin de soutenir la santé des Canadiens et la relance économique du pays.

Mettre en œuvre le *Plan d'action pour la douleur au Canada*

Les problèmes musculosquelettiques, comme les douleurs dorsales, les maux de tête, les tensions dans les bras ou le cou et les troubles musculaires et articulaires, ont un effet dévastateur sur la santé des Canadiens, leur qualité de vie et leur participation au marché du travail de même que sur l'économie du pays. Avant la COVID-19, le coût économique des troubles musculosquelettiques au Canada était estimé à 22 milliards de dollars par année, et ces affections figurent parmi les principaux facteurs responsables des invalidités à court et à long terme⁴.

La pandémie aggrave la crise des surdoses d'opioïdes au Canada : bon nombre de communautés signalent en effet un nombre record de décès liés à ces substances. Les plus récentes données nationales de l'Agence de la santé publique du Canada confirment que l'année 2020 a été la pire sur ce plan au Canada à ce jour⁵. Bien des facteurs ont contribué à cette crise, dont la première prise d'opioïdes en raison de douleurs aiguës ou chroniques.



Les Canadiens qui souffrent de douleurs musculosquelettiques se font en effet souvent prescrire des opioïdes comme traitement de première ligne. De fait, les douleurs lombaires sont une des principales causes de la surutilisation d'opioïdes d'ordonnance⁶, et ce, même si les chiropraticiens possèdent la formation et l'expertise nécessaires pour diagnostiquer et traiter les troubles musculosquelettiques, y compris les douleurs lombaires.

Le Groupe de travail canadien sur la douleur (GTCD) mentionne que le manque d'accès à des options non pharmacologiques pour traiter la douleur constitue un des facteurs ayant contribué à la crise des opioïdes⁷. Dans son rapport final intitulé Plan d'action pour la douleur au Canada, le GTCD précise d'ailleurs que les personnes qui utilisent des substances et leurs familles indiquent souvent que l'absence de soins appropriés pour la douleur contribue à leur consommation de substances et constitue un obstacle à la réussite du traitement et à la guérison⁸. La mise en œuvre de ce plan d'action devrait être une priorité pour le gouvernement, car elle fera en sorte que les Canadiens souffrant de douleur chronique aient davantage accès à une gamme étendue de traitements de la douleur fondés sur des données probantes.

« 58 % des Canadiens ont indiqué qu'ils s'étaient absents du travail ou avaient trouvé plus difficile d'exécuter leurs tâches en raison de la douleur chronique. » Sanofi Canada

Les troubles musculosquelettiques figurent parmi les problèmes chroniques les plus fréquents et les plus coûteux, et ils constituent une des principales causes des visites à l'urgence⁹. En outre, la douleur et les problèmes musculosquelettiques ont des conséquences sur la productivité. Dans un récent sondage, 58 % des Canadiens ont indiqué qu'ils s'étaient absents du travail ou avaient trouvé plus difficile d'exécuter leurs tâches en raison de la douleur chronique¹⁰. Quand on leur a demandé de donner des précisions à ce sujet, ils ont cité comme facteur numéro un la fatigue ou l'épuisement (51 %), puis les absences pour des consultations relatives à leur santé (35 %), la difficulté à se concentrer (32 %) et le fait de quitter le travail plus tôt parce qu'ils se sentaient malades (31 %)¹¹. Les chiropraticiens peuvent aider à réduire les coûts des soins de santé publics et les pressions sur le système en s'assurant que les gens qui souffrent de troubles musculosquelettiques peuvent recevoir les soins dont ils ont besoin au moment adéquat.

L'offre d'un soutien à la santé des Canadiens au moment où ils retournent graduellement à leurs tâches régulières pré-pandémiques permettra d'accélérer la reprise économique au Canada. La COVID-19 a eu des répercussions plus lourdes sur certains secteurs de l'économie que sur d'autres. Grâce à des investissements stratégiques et ciblés dans la santé musculosquelettique des Canadiens, il sera possible d'aider ceux qui ont été les plus touchés par la pandémie – la fabrication, la construction, le commerce de détail et le tourisme – afin qu'ils puissent pleinement contribuer à la relance économique du pays.



Des données récentes montrent aussi que les défis que pose le télétravail pour la santé sont de plus en plus nombreux. Ainsi, selon un sondage de l'Institute for Employment Studies, plus de la moitié des employés qui travaillaient de la maison durant la pandémie ont déclaré une augmentation importante de leurs douleurs musculosquelettiques¹². Plus de la moitié des répondants à ce sondage ont signalé l'apparition de malaises et de douleurs, plus particulièrement dans la région cervicale (58 %), aux épaules (56 %) et au dos (55 %), comparativement à leur état physique normal¹³. Cette « nouvelle normalité » va probablement intensifier les besoins et la demande à l'égard de traitements musculosquelettiques, dont les soins chiropratiques.

Il existe un besoin pressant de reconnaître l'incidence des problèmes musculosquelettiques sur la santé et le bien-être des Canadiens et d'améliorer l'accès à des soins appropriés. Le maintien de notre système de santé passe par des approches novatrices qui assurent de meilleurs résultats à moindre coût, y compris un meilleur accès à des formes conservatrices de traitement de la douleur. Des études scientifiques et des guides de pratique clinique recommandent le recours à des techniques conservatrices comme intervention de première ligne pour soulager les douleurs associées à de nombreux problèmes musculosquelettiques, notamment la lombalgie.

Les chiropraticiens du Canada jouent un rôle clé pour endiguer cette épidémie croissante. Chaque année, au moins 4,7 millions de Canadiens comptent sur les chiropraticiens pour les aider à prévenir et à gérer le lourd fardeau que représentent les douleurs et les troubles musculosquelettiques¹⁴.

Les chiropraticiens peuvent aider à réduire les coûts des soins de santé publics et les pressions sur le système en s'assurant que les gens qui souffrent de troubles musculosquelettiques peuvent recevoir les soins dont ils ont besoin au moment adéquat.

Recommandation stratégique 1 : L'ACC recommande que le gouvernement prolonge d'une année le mandat du Groupe de travail canadien sur la douleur afin que ce dernier se concentre expressément sur l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre du Plan pour la douleur au Canada visant à contrer l'épidémie de douleurs et de troubles musculosquelettiques. Cette mesure contribuerait à améliorer l'approche actuelle en matière de gestion de la douleur en favorisant une meilleure intégration des traitements non pharmacologiques et en réduisant le recours aux opioïdes dans le soulagement de la douleur.



Faciliter l'accès aux soins pour les membres des Forces armées canadiennes

Parmi les millions de Canadiens qui souffrent de douleurs causées par les troubles musculosquelettiques, on compte des milliers de membres des Forces armées canadiennes. En raison des exigences physiques du métier, les problèmes musculosquelettiques causant de la douleur au dos et au cou sont deux fois plus fréquents chez les militaires actifs que dans le reste de la population canadienne¹⁵. Les blessures musculosquelettiques constituent de plus un risque professionnel important dans les forces armées et sont responsables de 42 % des libérations pour raisons médicales, ce qui en fait le principal problème médical qui force les militaires à mettre fin à leur carrière¹⁶.

« Les blessures musculosquelettiques constituent de plus un risque professionnel important dans les forces armées et sont responsables de 42 % des libérations pour raisons médicales. » Rapport du Surgeon General

Pourtant, les membres des Forces armées canadiennes continuent de se heurter à des obstacles quand il s'agit des soins chiropratiques. Voilà un problème préoccupant quand on pense aux pressions accrues exercées sur leur santé musculosquelettique dans le cadre de leur travail, y compris le déploiement récent d'un certain nombre d'entre eux au Québec et en Ontario, où ils sont venus prendre la relève des travailleurs de première ligne et apporter leur aide dans les centres de soins de longue durée. Les membres des Forces armées canadiennes continuent aussi d'être déployés un peu partout à l'étranger, par exemple en appui aux nombreuses missions de l'OTAN.

Les régimes de soins de santé permettent à la plupart des Canadiens de consulter un chiropraticien sans consultation médicale préalable. Or la couverture relative aux soins chiropratiques actuellement offerte aux membres des Forces armées canadiennes demande la recommandation d'un médecin en vue de l'accès à des soins hors base. Cette situation empêche les militaires d'accéder aux soins rapidement et leur impose des démarches supplémentaires lorsqu'ils cherchent à se faire soigner pour des blessures professionnelles. Malheureusement, les membres des Forces armées canadiennes continuent d'éprouver des difficultés à obtenir des soins, même quand ils ne sont plus en service actif. Ce point a été souligné dans le Plan d'action pour la douleur du GTCD, où il est recommandé d'améliorer l'accès aux soins interdisciplinaires pour tous les anciens combattants, y compris les modalités de traitement physique¹⁷.

Les données probantes indiquent que le traitement précoce des troubles musculosquelettiques aigus présente une plus grande efficacité et produit de meilleurs résultats pour les patients, tout en évitant l'apparition de troubles chroniques invalidants¹⁸.



Sachant qu'ils défendent notre pays à l'étranger et qu'ils nous aident chez nous en temps de crise, nous devons nous assurer que les membres des Forces armées canadiennes et les anciens combattants reçoivent sans tarder les soins dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit.

En comparaison, les soins chiropratiques sont bien intégrés dans l'administration responsable des militaires et des anciens combattants américains, et les données parlent d'elles-mêmes. Des études commandées par le département américain de la Défense démontrent que l'ajout de traitements chiropratiques aux soins médicaux standards est rentable et peut se traduire par des taux inférieurs de douleur et d'incapacité, tout en haussant le taux de satisfaction pour les soldats en service actif qui souffrent de lombalgie¹⁹.

Nos militaires méritent les meilleurs soins possible dans notre système de santé. En cette période de pression accrue sur les ressources limitées en soins de santé, il est particulièrement important que l'accès aux soins soit simplifié et que les étapes inutiles soient éliminées dans la mesure du possible. Pour que les membres des Forces armées canadiennes puissent accéder plus facilement, plus vite et plus efficacement aux traitements chiropratiques, l'obligation d'obtenir la recommandation d'un médecin en vue de consulter un chiropraticien devrait être supprimée.

Sachant qu'ils défendent notre pays à l'étranger et qu'ils nous aident chez nous en temps de crise, nous devons nous assurer que les membres des Forces armées canadiennes et les anciens combattants reçoivent sans tarder les soins dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit.

Recommandation stratégique 2 : L'ACC recommande que le gouvernement s'assure que les services chiropratiques sont offerts aux membres des Forces armées canadiennes en éliminant l'obligation d'obtenir la recommandation d'un médecin et en supprimant le plafonnement du nombre de traitements.

Conclusion

L'épidémie de douleurs et de troubles musculosquelettiques constitue un lourd fardeau pour la santé des Canadiens et l'économie du Canada. Un leadership fédéral et des investissements ciblés sont nécessaires de toute urgence. En tant qu'experts canadiens en santé musculosquelettique, les chiropraticiens jouent un rôle clé dans la lutte contre cette épidémie et peuvent contribuer à l'optimisation du budget de la santé. Afin de mieux appuyer les Canadiens qui souffrent de douleurs, de troubles ou d'incapacités



musculosquelettiques, l'ACC vous presse, vous et votre parti, à mettre en œuvre les deux recommandations stratégiques énoncées dans le présent document.

La première recommandation, soit prolonger d'une année le mandat du Groupe de travail canadien sur la douleur pour que ce dernier se concentre expressément sur l'élaboration d'une stratégie visant à contrer l'épidémie de douleurs et de problèmes musculosquelettiques, peut contribuer à améliorer l'approche actuelle en matière de gestion de la douleur en favorisant une meilleure intégration des traitements non pharmacologiques. Cette mesure permettrait de faire baisser les coûts des soins de santé publics et les pressions exercées sur le système tout en réduisant le recours massif aux opioïdes dans le traitement de la douleur. Sans compter qu'un plus grand nombre de Canadiens pourraient être plus actifs dans l'économie et participer à la relance économique du pays.

La deuxième recommandation consiste à éliminer l'obligation d'obtenir la recommandation d'un médecin au préalable et à ne plus plafonner le nombre de traitements pour les membres des Forces armées canadiennes qui ont besoin de soins chiropratiques. Elle peut faciliter l'accès à de meilleurs soins pour les militaires qui éprouvent des problèmes musculosquelettiques et empêcher que des traitements essentiels soient retardés. Les membres des Forces armées canadiennes continuent de jouer un rôle important dans la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19 et dans le cadre de déploiements partout dans le monde. Ils méritent d'avoir un accès amélioré aux soins.

Les chiropraticiens au Canada

Étant donné qu'ils pratiquent une des professions dans le domaine de la santé de première ligne les plus importantes au Canada et à titre de spécialistes de l'évaluation, du diagnostic et du traitement des problèmes musculosquelettiques ainsi que de la gestion de la douleur qui en découle, les chiropraticiens sont particulièrement bien placés pour soutenir les efforts visant à atténuer les conséquences de l'épidémie de douleurs, de troubles et de problèmes chroniques touchant le système musculosquelettiques. Les chiropraticiens doivent faire au moins sept années d'études postsecondaires, sont membres d'une profession réglementée dans chaque province et territoire et, tout comme les médecins, les optométristes et les dentistes, utilisent le titre « docteur » au Canada.

L'Association chiropratique canadienne représente plus de 9 000 chiropraticiens agréés au Canada et croit que la relance économique du pays nécessite des investissements stratégiques et ciblés dans la santé musculosquelettique des Canadiens. Des investissements ciblés s'imposent pour répondre aux besoins urgents des Canadiens qui souffrent des répercussions du télétravail prolongé et pour aider les employeurs à retrouver leurs effectifs complets.



Références

1. Canadian Orthopaedic Care Strategy Group. (2010). Backgrounder Report: Building a Collective Policy, Agenda for Musculoskeletal Health and Mobility.
2. <https://www.canada.ca/en/health-canada/corporate/about-health-canada/public-engagement/external-advisory-bodies/canadian-pain-task-force/report-2021.html>
3. Canadian Institute for Health Information. National Health Expenditure Trends, 1975 to 2013.
4. Canadian Institute for Health Information. National Health Expenditure Trends, 1975 to 2013.
5. <https://www.canada.ca/en/public-health/news/2021/06/joint-statement-from-the-co-chairs-of-the-special-advisory-committee-on-the-epidemic-of-opioid-overdoses--latest-modelling-projections-on-opioid-re.html>
6. Bhamb B, Brown D, Hariharan J, Anderson J, Balousek S, Fleming MF. Survey of select practice behaviors by primary care physicians on the use of opioids for chronic pain. *Current medical research and opinion*. 2006;22(9):1859-1865.
7. <https://www.canada.ca/en/health-canada/corporate/about-health-canada/public-engagement/external-advisory-bodies/canadian-pain-task-force/report-2021.html>
8. <https://www.canada.ca/en/health-canada/corporate/about-health-canada/public-engagement/external-advisory-bodies/canadian-pain-task-force/report-2021.html>
9. Edwards J, Hayden J, Asbridge M, Gregoire B, Magee K. Prevalence of low back pain in emergency settings: a systematic review and meta-analysis. *BMC Musculoskelet Disord*. 2017;18(1):143.
10. Sanofi Canada, Future Forward: Frontline Perspective on the Future of Health Benefit Plans, Sanofi Canada, June 2020.
11. Sanofi Canada, Future Forward: Frontline Perspective on the Future of Health Benefit Plans, Sanofi Canada, June 2020.
12. <https://www.employment-studies.co.uk/resource/ies-working-home-wellbeing-survey>
13. <https://www.employment-studies.co.uk/resource/ies-working-home-wellbeing-survey>
14. Canadian Institute for Health Information, Health Care in Canada Report, 2002.
15. Rowe, P., Hébert, L.J. "The impact of musculoskeletal conditions on the Canadian Forces." In: Aiken A BS, editor. *Shaping the future: military and veteran health research*. Kingston: Canadian Defence Academy Press; 2011. P. 377-91.
16. Canadian Forces Health Services Group, "Surgeon General's Report 2014: Consolidation Innovation Readiness," National Defence, 2014.
17. Canadian Pain Task Force, An action plan for pain in Canada, May 2021.
18. Goertz, C. M., Long, C. R., Vining, R. D., Pohlman, K. A., Walter, J., & Coulter, I. (2018). Effect of Usual Medical Care Plus Chiropractic Care vs Usual Medical Care Alone on Pain and Disability Among US Service Members With Low Back Pain. *JAMA Network Open*, 1(1), e180105. <https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2018.0105>
19. Goertz C, Long C, Hondras M, et al. "Adding chiropractic manipulative therapy to standard medical care for patients with acute low back pain: results of a pragmatic randomized comparative effectiveness study." *Spine*. 2013;38(8):627-634.